



**UN NOUVEAU MILLÉNAIRE
ET
UN ANNIVERSAIRE**



À 100 ANS LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1903 SUR LES ASSOCIATIONS AFFICHE UNE BELLE SANTÉ

Elle a su impulser un mouvement et une dynamique jamais démentis tout au long de ce siècle. 1901-2001 ! Les associations fêtent leur centenaire ! Elles sont devenues, au fil du temps, indissociables de notre vie quotidienne. Au travers du sport, de la culture, des loisirs, de projets solidaires d'environnement, d'insertion, de défense des droits !

Elles sont aussi portées par des femmes et des hommes qui apportent leurs idées, leur enthousiasme, leur matière grise, leurs envies et leurs désirs. Les bénévoles, moteurs des associations n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui. Notre LSR/RATP, celle du Centre Loire et notre section Paris Ile de France, associations relevant de la loi 1901 sont aussi concernées par ce formidable mouvement.

Nous participerons au Forum des associations organisé par notre Comité Régie d'Entreprise les 10, 11 et 12 octobre 2001 dans le cadre de ce 10^{ème} anniversaire. Notre sortie à Châteaubriant et Angers, les 20, 21 et 22 octobre pour commémorer le 60^{ème} anniversaire des 27 martyrs s'inscrit également dans ce cadre et le travail de mémoire que s'est fixée notre Association.

2001, c'est aussi le début d'un nouveau millénaire. Avec des progrès, des techniques modernes, des sciences, l'allongement de la durée de vie, nous pourrions penser que ce siècle pourrait être un siècle de justice, de progrès social, de fraternité et de paix. Malheureusement, la réalité est toute autre ; depuis le début de l'année, nous assistons à une recrudescence de plans de licenciements avec fermetures d'entreprises telles que Danone, Marks et Spencer, AOM, Air Liberté, Air Littoral, Philips, etc... alors que dans le même temps les bénéfices des sociétés capitalistes grimpent en flèche. Le travail de nuit a été rétabli pour les femmes conformément aux directives de Bruxelles.

Parallèlement, l'année 2001 a démarré fort pour le mouvement revendicatif et social, avec la grève massive à la RATP pour leurs revendications, le 1^{er} février dernier, la puissante journée d'action nationale dans la fonction publique, pour les salariés le 30 janvier et les formidables manifestations du 25 janvier pour les actifs et retraités avec des centaines de milliers de personnes obligeant le Medef à en rabattre de son arrogance et à se remettre à la table des négociations.

Le 30 mars, les retraités de la RATP, à l'appel des organisations syndicales CGT, Autonomes, FO, CFTC, CFDT, Indépendants ont manifesté au siège de la RATP, car il ne faut pas oublier que depuis 1983, nous avons perdu environ 25 % de notre pouvoir d'achat.

Après la négociation du 5 avril, obtenue grâce à la manifestation du 30 mars, la direction propose : + 0,2 % au 1^{er} avril 2001 ; + 0,3 % au 1^{er} juin 2001 ; + 0,7 % sur les coefficients au 1^{er} juin 2001 (mesures spécifiques aux retraités) soit 1 % au 1^{er} juin 2001. La négociation va se poursuivre les 21 mai et 14 juin 2001 concernant la pérequisition ; 15 MF dont 2 MF ont été prévus pour les basses pensions.

Les miettes qui nous sont octroyées sont loin de compenser les hausses de prix. Dans le domaine des loisirs, le prix des entrées des musées, des théâtres augmentent, il en est de même pour les voyages et le passage à l'Euro risque de se traduire par des hausses sous prétexte d'arrondir ; nous avons déjà des exemples.

Les adhérents LSR qui sont attachés aux loisirs, aux acquis sociaux, au maintien et à l'amélioration des droits à la retraite pour la vivre mieux continueront de prendre toute leur place dans la mobilisation de grande ampleur pour que les négociations évoluent dans le bon sens.

Le Président de LSR/RATP
Marcel Villin